

La maîtrise des risques est une composante essentielle des préoccupations actuelles tant sur les plans technique qu'humain et organisationnel. Faire face à ces préoccupations requiert un savoir-faire spécifique qui incite collectivités et entreprises à faire appel à des spécialistes. C'est ce que confirme Eric Gérentet, directeur d'exploitation de l'APAVE à Clermont.

Du contrôle au conseil

Pourquoi vos clients font-ils appel à vos prestations ?

Au-delà des contraintes réglementaires ou normatives qui incitent nos clients à faire appel à nous en matière de sécurité des personnes, de sauvegarde des biens, de formation professionnelle et de protection de l'environnement, nous apportons notre expertise pour notamment optimiser l'intégration des impératifs liés aux réglementations applicables dans le cadre de projets mais également amener un bénéfice à nos clients sur le plan fonctionnel lorsque c'est possible.

Quelles sont vos principales prestations ?

Nous présentons souvent notre activité en regroupant notre offre en cinq métiers, ceux-ci étant complémentaires et souvent associés au travers d'offres multi-techniques.

■ **L'inspection réglementaire et l'assistance technique** : en complément des missions "réglementaires", nous développons une large gamme de prestations sur mesure d'assistance et de conseils techniques notamment dans le domaine de l'environnement, de l'énergie, de la prévention incendie, des machines qui nous amènent à être force de contribution tout au long d'un projet en tant qu'aide à la décision.

■ **Le bâtiment** : nous intervenons sur les prestations de contrôle technique d'ouvrage et sur des missions de Coordination Sécurité et de la Protection de la Santé. Notre ambition sur ce métier est d'être le partenaire du maître d'ouvrage, depuis la conception jusqu'à la réalisation ce qui suppose là encore une démarche pro-active de nos ingénieurs.

■ La Formation Professionnelle Externe :

nous proposons un large éventail de formation (intra ou inter) liées aussi bien aux obligations réglementaires des établissements des salariés dans nos techniques. Là encore, les besoins du marché nous amènent sur le terrain de l'ingénierie de la formation en proposant en permanence des stages adaptés ou spécifiques pour accompagner nos clients dans le développement de leur capital humain.

■ **Les essais et mesures** : dans la plupart des domaines, nous disposons d'une offre de services "laboratoire" qui complète souvent les autres types de missions techniques. Parmi celles-ci, à titre d'exemple, les missions touchant à l'environnement et à l'ambiance de travail sont en forte progression.

■ Enfin, nous avons une équipe de consultants aptes à accompagner les entreprises dans la **gestion de leurs projets** portant sur le management de la qualité, de la sécurité et environnemental ainsi que l'aide à l'amélioration de la performance organisationnelle et humaine.

Quelles sont les perspectives de développement dans votre secteur d'activité ?

Notre activité est incontestablement portée par l'enjeu croissant de la maîtrise des risques, non seulement pour les entreprises mais aussi les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les gestionnaires de patrimoine immobilier... Nos perspectives de croissance sont donc intéressantes ! Cet accroissement de charge se traduit par des embauches régulières de



techniciens et ingénieurs avec parfois des difficultés de recrutement notamment en bâtiment. La largeur et la profondeur de gamme de nos métiers ne permettent pas toujours à l'ensemble des acteurs économiques de la région d'identifier les ressources dont ils ont besoin et qui existent parfois en proximité directe. Sur ce point notamment, la création de la Chambre professionnelle des métiers du conseil Auvergne me paraît tout à fait opportune et intéressante !

En savoir plus :
APAVE, 04 73 31 90 00
www.apave.com



témoignage

Rémy Mariey

Chef de projet investissement physique chez Alcan à Issoire

«Pour certifier la conformité de l'intégration d'un nouvel équipement dans nos ateliers, nous faisons appel à l'APAVE. Concrètement, avec l'intervenant, nous réunissons l'ensemble des opérateurs appelés à travailler autour de la machine pour étudier le rôle de chacun, coter la gravité et la fréquence des risques potentiels et rechercher les différentes solutions de prévention. Cette démarche est d'ailleurs facilitée grâce au système de cotation élaboré par l'APAVE. Pour une plus grande efficacité nous essayons de travailler avec l'APAVE, le plus en amont possible, à savoir dès que nous avons un projet d'investissement, au lieu d'agir en aval sur le mode opératoire. De cette façon, nous pouvons intégrer les contraintes de la conformité dès la conception de l'équipement et limiter ainsi les risques au maximum. Sur les nouvelles installations, nous avons de bonnes performances en matière de sécurité.»